



Sessione di u 4 di nuvembre di u 2024
Session du 4 novembre 2024

Raportu N° 2024-13
Rapport N° 2024-13

Aiute di e comune
Aides aux communes

Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii
Rapport du Président de la Chambre des Territoires

L'aide aux communes, intercommunalités et territoires est une politique publique essentielle permettant de lutter contre les fractures sociales et territoriales, et de renforcer l'engagement de la Collectivité de Corse aux côtés des collectivités et des territoires, avec le choix revendiqué d'un soutien accru à ceux de l'intérieur et de la montagne.

Depuis la création de la Collectivité de Corse, divers outils ont vu le jour afin de répondre aux objectifs définis par le cadre réglementaire afférent à la politique d'aide aux communes comme le Fonds de Solidarité Territoriale (FST), le Fonds de Territorialisation ou encore le dispositif intempéries.

Aujourd'hui il est nécessaire d'appréhender cette politique et sa mise en œuvre à venir au travers de l'adoption du prochain règlement.

Ces politiques futures s'inscrivent dans un contexte budgétaire contraint qui impose une nécessaire hiérarchisation et une meilleure coordination des aides sur les territoires.

Il apparait ainsi nécessaire de déployer une démarche transversale recueillant des propositions de la part des communes afin de pouvoir construire une trajectoire soutenable tout en répondant aux besoins les plus essentiels.

J'ai donc souhaité associer la Chambre des territoires, interlocuteur institutionnel privilégié, à cette réflexion, à travers un cycle de réunions de travail en Bureau et en session plénière.

L'objectif est de définir une méthode permettant d'étudier un réaménagement structurel des aides afin d'arriver à recentrer les différents dispositifs en fonction des priorités qui auront été définies, dans un souci d'équité entre l'ensemble des territoires et avec un soutien proportionnellement plus fort vers les petites communes et, notamment, les communes de l'intérieur.



Ainsi, lors de la réunion du Bureau du 14 octobre, une séance de présentation des enjeux a été organisée devant le Bureau avec pour objectif de sensibiliser et de réfléchir ensemble à une méthode et à un calendrier.

Les membres présents ont acté la nécessité de définir une stratégie commune en fonction des objectifs qui auront été déterminés et qui serviront de base pour une communication et des échanges au sein des intercommunalités.

Une seconde réunion du Bureau s'est tenue le 21 octobre afin d'amorcer ce processus de réflexion. Durant cette réunion, les services de la Direction de l'aménagement et du développement des territoires sont intervenus afin d'apporter leur concours et leur expertise à l'attention des membres.

En premier lieu, une structuration de l'aide aux communes telle qu'elle a été déployée par la Collectivité de Corse, pour la période 2020-2024 a été présentée aux membres présents.

En second lieu, des pistes de travail ont été évoquées autour de quatre thématiques qui pourront être discutées et/ou amendées :

- Le financement des projets ;
- La gestion des subventions ;
- La relation Collectivité de Corse- territoires
- Les innovations en matière de financement

Pour pouvoir contribuer aux débats, les membres du Bureau ont insisté sur la nécessité de disposer des informations suivantes : la manière dont se structure l'aide aux communes au sein des grandes masses budgétaires de la Collectivité de Corse, la répartition entre les différents dispositifs, les principaux règlements d'aides mais aussi les pistes de travail envisagées et proposées.

Les services seront présents en séance pour préciser les points évoqués plus haut et pour répondre aux questions des membres, avant de nouvelles réunions de travail.

Parallèlement à tous ces éléments, des axes prioritaires découleront de ces travaux lors de l'adoption du prochain budget.

Ce premier rapport a vocation à porter à votre connaissance ces premiers éléments de méthodes et les orientations générales liées à cette politique.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.